

Au terme des séances d'audition des opinions, la commission procédera à l'analyse de l'ensemble de l'information qui lui aura été soumise et fera rapport et formulera des recommandations.

35 La présidente de l'Office soumettra le rapport au Conseil municipal de la Ville de Montréal, rapport qui sera rendu public deux semaines plus tard.

40 Je rappelle que les rapports de l'Office ont une valeur consultative ; les décisions finales appartiennent aux élus.

M. DINU BUMBARU
Héritage Montréal

45 **LE PRÉSIDENT :**

Alors, sans plus tarder, j'inviterais Dinu Bumbaru à prendre la parole. Bonjour, Monsieur Bumbaru.

50 **M. DINU BUMBARU :**

55 Bonjour, Monsieur le président, on peut même dire, ni hao, ni hao ma ? Merci pour l'occasion qui nous est offerte de participer à cette consultation. On est ici davantage pour témoigner d'une participation à un processus collaboratif, dont la présente consultation est un des fruits, que pour procéder à un examen particulier, spécifique, très spécifique de la proposition, puisque c'est une des choses qu'on avait, d'une certaine façon, convenu de demander.

Alors, d'une part, c'est important de le mentionner.

60 D'autre part, Héritage Montréal, le 9 juin 2021, donc il y a un an très exactement
aujourd'hui, en assemblée générale, a adopté une résolution sur le Quartier chinois et sa
protection. Je vais en déposer copie au secrétariat pour fin de publication.

65 C'est un document public, mais également auparavant, on avait adressé à la ministre de
la Culture du Québec et à la mairesse de Montréal, des demandes pour protéger le patrimoine ici.

70 Alors, à la séance d'information d'ouverture de la consultation, on a entendu les
représentants de l'arrondissement qui parlaient beaucoup d'ensemble. Et c'est une chose
importante que d'avoir une approche pour le quartier, mais en termes de patrimoine, on ne peut
pas oublier qu'il y a des identités qui sont portées par des lieux spécifiques, pour ne pas juste
avoir une approche d'ensemble.

75 C'est pour ça qu'on avait demandé des mesures spécifiques pour certains bâtiments. Ce
qui a été accordé, notamment en janvier, à travers l'annonce de la décision de la ministre sur
certains bâtiments et le noyau institutionnel plus particulièrement.

Alors, le Quartier chinois est aussi un sujet – par souci de transparence – dans les
années 80, j'étais porte-parole de Sauvons Montréal, sur les questions du Quartier chinois.

80 À l'époque, on était sous l'administration du maire Jean Drapeau et l'enjeu premier était,
après les grandes phases de démolition autour Guy-Favreau, métro, autoroute Ville-Marie, Palais
des congrès éventuellement ; c'était en chantier à l'époque.

85 C'était la question du confinement du Quartier chinois. Un terme de circonstance ces
temps-ci d'actualité, mais à l'époque, c'était surtout, on se rappelle que les arches qu'on retrouve
aujourd'hui sur la rue de La Gauchetière à l'est de Saint-Laurent et près de la rue Jeanne-Mance,
étaient à l'époque situées juste à l'est de Saint-Urbain, à l'ouest de Saint-Urbain et à l'est de Clark.

90 Donc, c'était la vision de la ville du Quartier chinois, de l'administration de l'époque.
Aujourd'hui, on parle d'un périmètre qui est beaucoup plus proche des dimensions historiques de
la présence de la communauté chinoise, dans un quartier qui a connu des présences précédentes
également importantes.

95 Alors, je tiens à le mentionner tout simplement pour dire qu'il y a plusieurs dimensions
dans l'objet de la consultation qui est actuelle et un périmètre, on a vu comment les éléments de
propositions règlementaires apportent une correction sur les périmètres, la reconnaissance d'un
territoire plus large, les dimensions patrimoniales et tout ça.

100 Alors, ça nous semble quand même une proposition qui est intéressante de ce côté-là,
mais peut-être rappeler que si la demande à la ministre au sujet de certains classement a connu
une réponse, je dirais favorable et même plus, puisque la ministre a posé un geste sur un
périmètre ou un ensemble qui est plus large que ce qu'Héritage Montréal avait demandé, mais qui
a aussi été alimenté par les travaux du Comité conjoint formé par la ministre et la mairesse.

105 La demande qu'on adressait à la mairesse de Montréal, c'était à l'effet d'avoir un site
patrimonial, un site du patrimoine pour le Quartier chinois. Et je pense que de ce cas, comme
d'autres, qui sont régulièrement soumis à l'Office pour considération et consultation surtout, nous,
ce qu'on dégage c'est l'intérêt d'une réconciliation entre les pratiques d'urbanisme et les outils,
notamment les paramètres qui sont établis.

110 On est ici pour modifier, à travers un régime intérimaire, les hauteurs, densité, différents
paramètres comme ça, et le patrimoine qui est un objet réel. Et cette réconciliation nous apparaît
très importante d'autant plus que l'Office a lancé une consultation sur Montréal 2050, donc le
projet de ville en vue de mettre à jour le plan d'urbanisme.

115 On vous l'amène comme considérant qui est peut-être extérieur au sujet ici, mais on ne
peut plus fonctionner avec une, des hauteurs disproportionnées par rapport à des territoires qui
ont une identité puis une personnalité puis un patrimoine.

120 Bref, et après ça, prétendre que les mécanismes d'arbitrage vont opérer efficacement. On a vu le Conseil du Patrimoine en 2021 publier un avis sur la question du façadisme à Montréal.

125 Cela complétait un avis du Conseil du Patrimoine Culturel du Québec sur le même sujet, qui a été mis en ligne le 11 mars 2020. Une semaine bien connue dans l'histoire contemporaine, sur le même sujet.

 Alors, vous voyez, cette idée d'urbanisme et patrimoine, c'est le temps de mettre un petit peu d'harmonie dans tout ça. Je pense que ça serait, la discussion sur le Quartier chinois est une occasion de le souligner, mais il faudra que ça s'incarne dans des outils un petit peu plus larges.

130 L'autre chose qui nous semblait intéressante dans les documents qui ont été, qui sont soumis à la consultation, c'est comment on introduit parmi les critères, la mise en valeur de l'histoire.

135 Alors, c'est un élément intéressant, mais vous savez qu'on a vu le cas du, bien sûr, du restaurant Bens, je ne sais pas si vous connaissez ? Disparu aujourd'hui. Où il y avait des critères un peu analogue à ça et ce qu'on a, c'est qu'on a fait disparaître un espace qui avait quand même une présence dans la mémoire par sa réalité matérielle.

140 C'est l'endroit, le décor intérieur et on ne parle pas juste des extérieurs, on parle aussi des intérieurs commerciaux dans ce cas-là, même plus récents.

 Et on a remplacé ça par un texte très, très court, gravé d'une manière, sur une plaque de verre que personne n'arrive à lire.

145 Donc, il y a cette relation entre, l'histoire et le patrimoine ne sont pas des concepts identiques. On peut mettre l'histoire sur le Web, le patrimoine, c'est un réel bâti, notamment et on voudra peut-être voir comment la mise en œuvre de ces critères-là se fera.

150 Quel est le rôle du Conseil du Patrimoine dans ça ? T'sais, est-ce qu'il y a un accompagnement ou finalement ça va être revu avec une approche qui ne nous a pas toujours donné des résultats satisfaisants. On peut comprendre la sincérité de l'intention, mais le résultat serait-il à la hauteur. Et on amène un petit astérisque là-dessus.

155 L'autre chose c'est le suivi. Peut-être un élément qu'on trouve assez remarquable, c'est dans la vie du Conseil du Patrimoine et du comité Jacques-Viger qui a été publié, produit.

160 D'ailleurs, on tient à féliciter l'Office pour avoir mis à la disposition des informations absolument remarquables, dont l'étude de Lafontaine Architectes, qui est une source, qui a été réalisée dans des conditions très difficiles, mais qui apporte beaucoup de regard puis certainement, ça pourra donner lieu à des activités complémentaires de recherche.

165 Vous savez, on a le Centre Mémoire des Montréalais qui est juste à côté ici qui devrait certainement, pas contribuer juste à des petits panneaux, mais nous aider à comprendre la richesse humaine de ce quartier.

170 Et dans cet avis conjoint, ce qu'on a trouvé remarquable, c'est qu'il y avait un tableau de suivi des recommandations. Alors, ça c'est quelque chose peut-être qu'on pourrait trouver une façon d'intégrer dans... on sait que c'est un vieux – je ne veux pas dire un vieux démon avec les consultations publiques – mais le suivi des consultations publiques reste très présent. On l'observe dans les rapports annuels de l'Office comme un enjeu qui mériterait.

175 Alors, il y a peut-être des choses à suivre, mais comme je disais, on a des intentions, même si c'est exprimé sous forme de critères, comme ce n'est pas des robots qui vont appliquer ces critères, mais des comités des instances, il y aura des choix.

Est-ce qu'il y a un retour qui sera fait là-dessus, est-ce qu'on aura de l'authenticité ? Vous savez, on est dans un secteur qui a aussi une partie, dont une partie est sous le coup de statut ministériel. Ça veut dire qu'ils viennent avec les considérations de la *Loi sur le patrimoine culturel*,

180 qui depuis l'an dernier, introduisent comme motif ou comme considération dans l'autorisation
d'une intervention, la prise en compte de la valeur patrimoniale et l'impact du geste sur cette
valeur, et la prise en compte, aussi, de l'impact possible du geste proposé sur l'authenticité et
l'intégrité.

185 Donc, dans ce territoire-là, ces mots-là vont être présents nécessairement. Alors,
comment est-ce que la Ville de Montréal fera un arbitrage, ce serait utile de comprendre ça un
petit peu mieux, d'autant plus qu'on est dans un régime de pouvoir déléguer.

190 Hein, la *Loi sur la Métropole* qui a été adoptée en 2017, je crois, ou 2016, délègue à la
Ville de Montréal un certain nombre de pouvoirs dans la mise en œuvre des responsabilités
ministérielles sur la *Loi sur le patrimoine culturel* et on a cette situation dans ce périmètre-là.

195 Alors, c'est un angle spécifique par rapport aux hauteurs et densité. Vous comprendrez
qu'hauteurs et densité, c'est un peu la source du problème ici, dans bien des égards. Mais il y a
des statuts qui existent qui interpellent les différentes compétences de la Ville de Montréal et c'est
les expertises professionnelles qui sont certaines à Ville-Marie, d'autres au service corporatif de la
ville.

200 Alors, il faudra trouver une façon de réconcilier ça et on avait suggéré que le Comité
conjoint qui avait travaillé tout au long de l'année dernière à préparer ce qui donne notamment les
propositions pour la consultation publique aujourd'hui.

205 Le Comité conjoint formé par la ministre et la mairesse de Montréal, lequel Héritage
Montréal a été invité à participer. C'est pour ça qu'on témoigne de l'intérêt de ce genre de
démarche, bien qu'il soit invité à continuer d'accompagner la mise en œuvre de tout ça, une fois
que ce soit... c'est important.

Je voulais peut-être conclure sur un élément. Le 4 mai dernier, Héritage Montréal et les
musées McCord, dans le cadre d'une collaboration décennale, qu'on appelle les Échanges

210 urbains, tenaient un Échanges urbains qui était le premier en présence depuis celui du 11 mars 2020 sur le façadisme.

215 Un Échanges urbains sur le Quartier chinois. Et un des témoignages – c'est disponible en ligne sur YouTube, donc c'est un... on pourrait suggérer que ce soit un document que nous déposons. Je ne sais pas comment je pourrais faire ça physiquement, là, parce que c'est sur YouTube, mais c'est ça, si je vous donne un bout de papier, il va être numérisé, mais celui-là, je ne peux pas vous donner un lien comme ça.

220 Mais, blagues à part, une des interventions a fait un peu l'historique de la situation du Quartier chinois, du Chinatown ; dans ce cas- là à Vancouver. Et ce qui a amené des actions conjointes de la ville et de la communauté pour justement réconcilier les objectifs de développement urbain, notamment de transition écologique avec une certaine densification qui menaçait le Quartier chinois, le Chinatown, dans son intégrité comme ensemble bâti et patrimonial avec des caractéristiques, des hauteurs, tout ça.

225 Et comment il y a eu un processus qui a réconcilié les deux et je pense que ce serait intéressant, pour nous, ce serait intéressant que le Quartier chinois de Montréal ait une collaboration avec Vancouver, avec Victoria, qui sont deux ensembles qui ont déjà une reconnaissance patrimoniale et peut-être certains autres à travers le Canada.

230 D'ailleurs, l'étude de Lafontaine Architectes fait un survol de certains de ces ensembles-là, c'est une espèce de typologie patrimoniale particulière qu'on pourrait aussi observer dans d'autres communautés.

235 On parle de la Petite Italie, le Petit Liban, le Petit Maghreb, enfin, il y en a plusieurs. Et ça pose la question : comment est-ce qu'on... ces quartiers, ce type de quartier, non seulement, peut être préservé, mais conserve une vitalité puis un sens à travers les différentes générations de ces communautés, qui participent de plus en plus à la communauté Montréalaise dans son ensemble.

240 Alors, ça, je pense que ça serait, pour nous c'est un sujet intéressant qui mériterait peut-être d'être évoqué dans le cadre du projet de ville. Donc, t'sais la vision qu'on peut donner à Montréal et en étant consciente aussi également que parmi les éléments du patrimoine de tel quartier – c'est le cas du Quartier chinois aussi – il y a des entreprises familiales, il y a des lieux qui sont associés sur plusieurs générations et évidemment, on ne peut pas emprisonner les gens dans leur histoire familiale, mais on devrait se poser la question de la perpétuation.

245 Et lors de l'Échanges urbains sur le Quartier chinois, un des concepts qui a été amené par Jessica Chen qui était une des panelistes, c'était l'idée des Legacy shop. Donc, les commerces qui sont un peu des legs, le patrimoine commercial, d'une certaine façon.

250 Alors, je pense que c'est un... ça fait un peu le tour de notre intervention aujourd'hui pour... Merci.

LE PRÉSIDENT :

255 Bien, merci beaucoup. Donc, on a quelques questions pour vous.

M. DINU BUMBARU :

260 Je suis là pour ça.

LE PRÉSIDENT :

265 Donc, vous avez parlé du Comité conjoint qui a cessé ces activités ou ?

M. DINU BUMBARU :

270

Bien, il a été réuni la dernière fois à la fin de 2021 et c'est un... puisque des annonces étaient prévues, donc c'était surtout pour nous informer que les annonces s'en venaient, et le travail a été quand même très diligent et efficace au cours de l'été.

275

Il a été formé, je pense que le communiqué de la... c'est le 26 mai, je crois, qui annonce quoi ? « Communiqué du gouvernement du Québec, la Ville de Montréal unissent leurs efforts pour protéger le caractère patrimonial du Quartier chinois de Montréal ». Et c'était effectivement le 26 mai.

280

Donc, assez rapidement il y a eu un rythme de travail qui était efficace, et...

LE PRÉSIDENT :

... mais vous, ce que vous dites, c'est qu'il devrait continuer d'exister ?

285

M. DINU BUMBARU :

Bien, je pense qu'il devrait peut-être prendre, adopter un rôle d'accompagnement dans la mise en œuvre.

290

LE PRÉSIDENT :

295

O.K. J'ai une autre question. Puis je veux profiter du fait que vous êtes ici, votre expertise puis l'expérience, votre implication dans tout ce dossier, pour peut-être nous expliquer, nous éclairer sur la différence que va faire la nouvelle désignation de quartier à patrimoine exceptionnel au Quartier chinois, versus ce qui existait jusqu'à maintenant ?

M. DINU BUMBARU :

300

Bien, déjà il y aura une identification propre du Quartier chinois. Parce que ce qu'on a remarqué, c'est un autre, tout le monde pensait que c'était reconnu, t'sais, mais dans le fond, on a le boulevard Saint-Laurent qui a son identité, il y a les méga projets, l'axe Nord-Sud a été identifié. Puis, bien le Quartier chinois, c'était comme les retailles autour de ça.

305

Alors, maintenant, il y a une personnalité qui pourra peut-être bénéficier... c'est pour ça que la collaboration serait utile dans sa poursuite, pas juste dans la provocation puis ces choses-là puis après ça, on retourne à une administration ordinaire des choses.

310

Parce qu'il faudra peut-être accompagner ça avec une compréhension des critères. Ce n'est pas juste des critères que les ordinateurs peuvent faire, là. Et, bien il y a certainement une intervention du CCU qui sera peut-être plus soutenue par une information, une révision des projets.

315

Puis nous, on l'espère aussi, une remise en question au niveau de la recevabilité des projets. T'sais, si on ne peut pas juste accepter de traités de projet parce qu'ils sont la bonne hauteur ou conformes à des paramètres chiffrés qui pourraient convenir...

320

Vous savez, on peut vendre un terrain, un ancien terrain brun, le décontaminer puis on pourrait appliquer des paramètres dessus, mais on n'est pas là-dedans. Ici, on est dans un secteur où il y a des dimensions archéologiques qui sont reconnues dans les documents maintenant.

325

Il y a un patrimoine bâti qui a été longtemps négligé, hein. Vous savez, l'incendie de l'édifice Robillard, qui nous a fait perdre un magnifique bâtiment au point de vue de son architecture, mais aussi d'histoire. C'était les premières représentations de cinéma en Amérique, qui se tenaient là, ce n'est quand même pas rien.

330 Bien, les différentes branches de la Ville de Montréal, l'arrondissement, le service
d'incendie, le patrimoine n'étaient pas connectés. Il manquait de... il y avait des trous là-dedans.
Alors, on pense que ce genre de désignation peut être l'occasion de couvrir les lacunes. C'est de
corriger ça.

335 **LE PRÉSIDENT :**

Merci beaucoup. Bruno-Serge ?

M. BRUNO-SERGE BOUCHER, commissaire ad hoc :

340 Bonjour. Beaucoup de votre intervention a porté sur la gouvernance de tout ça finalement,
qui est responsable de quoi puis qui fait quoi puis comment on fait pour que ça avance. Puis
quand on lit l'ensemble des mémoires, ça revient souvent cette question-là.

345 Il y a beaucoup d'organisations dans la communauté, il y a le PIIA, CCU, enfin, je ne veux
pas tout mêler mes lettres. Comment – je ne vais pas vous demander de me faire une
arborescence, mais comment on pourrait réussir à simplifier puis à rendre cette gouvernance-là
efficace ?

350 Est-ce que la solution c'est de donner la coordination de tout ça au comité tripartite dont
vous parlez ou de mettre ça ailleurs ?

M. DINU BUMBARU :

355 Bien écoutez, le comité dont on parle, il avait une mission assez déterminée qui était
d'œuvrer avec l'anglicisme de livrable, mais nous on pense que t'sais, ce n'est pas juste on veut
un paquet de papiers, puis transférez ça à un autre bureau puis poum, poum les tampons puis
c'est la sanction royale et tout ça.

360 Surtout que maintenant, il y a des joueurs qui ont évolué. Le ministère de la Culture était très limité à la Mission catholique chinoise qui est complètement à l'ouest du Palais des congrès. Maintenant, il y a un ensemble beaucoup plus large.

365 Ça veut dire qu'il y aura nécessairement, le mot gouvernance est un peu lourd de sens parce qu'on imagine un grand organigramme. Le comité auquel nous on a été invités à participer, avait une page, mais il avait aussi une structure assez légère puis des responsables. C'était la direction de l'urbanisme qui était responsable de ça, qui n'était pas une direction...

370 D'abord, c'est une direction, c'est un niveau de direction. Ça fait qu'à Montréal, nous, on le regrette. On pense que ça devrait évoluer, mais on n'a pas de direction du patrimoine ; on a juste une division.

375 Ça veut dire qu'il faut, les gens sont très qualifiés, tout ça, mais il me semble que des fois, il y a des blocages dans la hiérarchie à travers ce genre de choix. Mais à la division de, la direction de l'urbanisme a fait un excellent travail de secrétariat, d'animation et tout ça.

380 Donc, mais c'est aussi un exercice de coordination. Depuis, il y a eu la formation d'une Table de concertation, mais qui est communautaire, alors que la démarche à laquelle nous on a été invités à contribuer, est à la fois communautaire, connectée avec la communauté chinoise dans ces différentes composantes, parce que ce n'est pas des monolithes, là. Il ne faut pas penser à ça, c'est comme n'importe quelle société.

385 Et aussi dans sa dimension montréalaise. T'sais, Héritage Montréal, nous, c'est les communautés de la province de Québec qui sont notre, les gens à qui on s'adresse en premier lieu puis en particulier de Montréal et la région métropolitaine.

Alors, je pense qu'il y avait quelque chose d'intéressant là-dedans, et il y avait également la présence du ministère de la Culture qui était autour de la table. Ce qui fait que les discussions ont pu être franches, directes et faire évoluer les choses.

390 Est-ce qu'il y a un lien à introduire une connexion avec la Table de concertation qui elle,
va certainement contribuer à ce que tout le monde souhaite, c'est que ça ne soit pas un quartier
fantôme. Que ce soit, une animation réelle et une vitalité commerciale et communautaire.

395 La question de l'habitation qui va nécessairement interpeler d'autres services à la Ville de
Montréal, mais on pense que ça peut être une formule intéressante qui peut être enrichie. La
mission qu'on avait fait qu'on avait une composition X, mais... puis l'accompagnement, il faut
demander aussi de réfléchir à des stratégies autres que simplement le caractère patrimonial.

LE COMMISSAIRE :

400 Et que vous aviez les décideurs autour de la table aussi ?

M. DINU BUMBARU :

405 Oui, c'est ça. Bien, enfin, Héritage n'est pas un décideur là-dedans, mais on souhaite
contribuer, puis... voilà.

LE PRÉSIDENT :

410 Danielle ?

Mme DANIELLE SAUVAGE, commissaire ad hoc :

Bonjour.

415 **M. DINU BUMBARU :**

Bonjour.

LA COMMISSAIRE :

420

Vous avez parlé de l'importance de réconcilier urbanisme et patrimoine et dans la même lignée, de réconcilier aussi histoire du patrimoine. Puis vous avez mentionné les conférences au McCord, là, sur le... qui ont eu lieu, malheureusement, on n'a pas pu y assister parce qu'on avait des rencontres le même soir, nous. Je pense que c'était la période de questions-réponses, c'est ça ?

425

M. DINU BUMBARU :

Oui, c'est ça, c'était une date très prisée.

430

LA COMMISSAIRE :

C'est ça. Mais est-ce que vous avez, dans le cas de Vancouver, est-ce qu'il y a des choses qui ont été faites, des actions qui ont été prises dont on pourrait s'inspirer à Montréal pour réussir ces réconciliations-là ?

435

M. DINU BUMBARU :

Oui. Bien déjà ils ont, ils se sont donné un projet à plus long terme. Dans le cas de Vancouver, il y avait déjà une désignation patrimoniale, nonobstant cela, la ville a développé des politiques de densification qui montraient cette espèce d'asymétrie ou de déséquilibre entre patrimoine et urbanisme ou développement urbain, là, l'urbanisme est quand même un des grands alliés du patrimoine, là, depuis longtemps, là.

440

Mais, c'est parce qu'il y a des logiques internes à ces grandes pratiques là et ils ont, la communauté a sonné le signal d'alarme. Donc, il y a eu une prise de conscience, ils ont travaillé, ils ont fait peut-être un exercice qui pourrait être, qui n'est pas similaire à ce qu'on vit ici, mais qui est comparable puisque c'est comment est-ce qu'on rétabli un équilibre en ça.

445

450 Mais, au-delà de ça, ils ont élaboré cette réflexion sur les Legacy shop, sur la vitalité. Je pense qu'au niveau de Montréal, on devrait faire quelque chose ensemble. Montréal-Vancouver, c'est tellement, je ne veux pas dire c'est naturel qu'on travaille ensemble, là, parce qu'il y a quand même une distance. Mais ça serait une belle occasion.

455 Et l'autre chose, je dirais, ils se sont donné un projet encore plus grand, c'est qu'il y a eu une réflexion pour inclure le Chinatown de Vancouver sur la liste indicative des sites du patrimoine mondial au Canada.

460 Donc, vous savez, une espèce de, une grande, une étoile polaire à suivre, une grande direction à se donner et bon, ça n'a pas été retenu par le gouvernement fédéral, mais ça a servi aussi à réfléchir au-delà de la simple relation zonage et puis statuts patrimoniaux, là.

465 Ça a donné une espèce de grande dimension qui mériterait que... vous savez, à Montréal, on a cette réflexion, cette aspiration pour le mont Royal. Non pas comme un parc, mais comme un ensemble de sites qui témoignent des efforts de communauté pour se bâtir par la science, par la protection de l'environnement, par la santé, les hôpitaux, les universités, les cimetières.

Bon, c'est peut-être un échec au niveau de la santé, les cimetières, mais on finit tous là.

470 Alors, c'est juste pour dire qu'il y a peut-être une occasion de collaborer pour faire une communication là-dessus. Et présentement, une discussion à laquelle nous participons, ce n'est pas encore mature, mais c'est d'interpeler le gouvernement fédéral pour des reconnaissances du patrimoine historique associé au Quartier chinois de Montréal.

475 Alors, il y a le Quartier chinois lui-même, mais à l'intérieur de ça, il y a certains bâtiments, certains lieux qui ont une présence ou une signification qui mériterait d'être reconnue. Et il y a également des personnages. On a découvert, par exemple, que malgré que la Place des

480 Montréalaises donne, soit à l'entrée du Quartier chinois, à l'est, bien il n'y a aucune personne de la communauté qui est associée à ça.

Est-ce que c'est quelque chose... je ne veux pas rouvrir une discussion, mais c'est juste pour dire qu'il y a également des personnes qui sont de cette communauté, des membres, enfin je ne peux pas vous donner, mais on s'est dit « ce serait peut-être une bonne idée ».

485 Puis on n'est pas, nous, on accompagne, d'une certaine façon, des réflexions qui ont lieu dans la communauté ici et on sait que ça pourrait être un bon chantier à se donner à la Montréalaise, là, mais d'interpeler le gouvernement fédéral, puis ensuite de voir comment est-ce qu'on peut faire des liens entre ces territoires qui sont sur des milliers de kilomètres, mais participent d'une certaine aventure humaine qui est commune.

490 **LA COMMISSAIRE :**

Est-ce qu'on sait pourquoi le gouvernement fédéral n'a pas retenu la proposition dans le cas de Vancouver ?

495 **M. DINU BUMBARU :**

Ah, c'est...

500 **LA COMMISSAIRE :**

... C'est trop long ?

505 **M. DINU BUMBARU :**

Ce n'est pas que c'est trop long, mais ça pourrait être, je pourrais sortir de la réserve que je devrais avoir, mais il y a eu un comité expert, ça s'était fait en 2017. Il y a une dizaine de sites

510 qui ont été retenus, dont l'Île d'Anticosti, là, qui va, enfin, qui devrait être proposée cette année, parce que c'est une inscription sur une liste indicative du pays. Et ensuite le pays présente ça dans l'ordre qu'il souhaite.

515 Et ils ont... mais il faut dire qu'à l'échelle fédérale, c'est sûr qu'il y a tout un enjeu de réconciliation avec les peuples Autochtones dans lesquels la reconnaissance de lieux à travers les conventions internationales est une piste importante.

520 T'sais, ils l'ont fait, à Pimachiowin Aki en Ontario et au Manitoba, ils ont, il devrait y avoir Dawson City, le Klondike qui est aussi en relation avec la dimension autochtone. Alors, c'est un enjeu plus large, mais bon le fédéral a ses raisons que le reste du monde ne comprend pas toujours.

LA COMMISSAIRE :

Non, je pose la question, parce que...

525 **LE PRÉSIDENT :**

Puis on manque de temps pour poursuivre la discussion...

M. DINU BUMBARU :

530 C'est un grand sujet, vous avez raison.

LE PRÉSIDENT :

535 Alors, je suis désolé, je dois mettre fin à notre discussion. C'est tout le temps qu'on a, je vous remercie beaucoup de votre participation.

M. DINU BUMBARU :

540 Avec plaisir. Merci de l'invitation et on a hâte de lire votre rapport et vos recommandations.

LE PRÉSIDENT :

545 Merci, merci beaucoup.

M. SAMUEL VANZIN, citoyen

550 **LE PRÉSIDENT :**

Alors, prochain intervenant, Samuel Vanzin. (Coupure de son)... et on aura des questions pour vous. Alors, maintenant, on vous écoute.

555 **M. SAMUEL VANZIN :**

Parfait. Donc, bien merci de nous recevoir ici, de me recevoir. Dans le fond, je veux commencer assez rapidement, on a quand même un dix minutes.

560 Donc, tout d'abord, j'ai vu sur la liste d'inscription que c'était écrit Habiter Ville-Marie. Je ne suis pas là au nom d'Habiter Ville-Marie, je suis là au nom du Comité logement Ville-Marie. Je ne sais pas pourquoi ça s'est ramassé dans l'inscription.

565 Mais dans le fond, nous, notre mission au Comité logement Ville-Marie, c'est une mission qui se développe sur trois axes, justement. Donc, de promouvoir et défendre le droit des locataires, d'assurer un encadrement adéquat du marché locatif privé et aussi de développer du